

La Maison des Maths s'écroule

Elle l'a annoncé elle-même. À qui la faute ?

La Maison des Maths a annoncé ce mercredi qu'elle serait contrainte de fermer ses portes dès le 21 de ce mois, en mettant en cause un manque d'intérêt et de soutien des autorités. La ministre Schyns réplique en évoquant des problèmes de gestion...

Le 1^{er} mars 2018, le Jemappien Emmanuël Houdart, créateur de la Maison des Maths (MdM) à Quaregnon, était sacré « Wallon de l'année ». Pluie de compliments, multiples promesses de soutenir une initiative si utile à la formation des enfants et des jeunes... Hier, deux mois et demi plus tard donc, la MdM a annoncé dans un communiqué sur Facebook qu'elle allait devoir fermer dès le 21 mai. Elle met en

accusation la fédération Wallonie-Bruxelles : « *Le manque de soutien financier et l'absence d'intérêt pour le projet par la FWB aura été fatal.* »

Cette annonce a pris tout le monde de court. Le bourgmestre de Quaregnon par exemple, se désole à la perspective de voir disparaître ce fleuron de sa commune ; il n'avait pas été averti. La maison culturelle de Quaregnon non plus, qui a collaboré à maintes reprises avec la MdM. Sans parler du ministère de l'éducation (lire ci-contre)... Après la publication sur Facebook, silence radio, malgré nos nombreuses sollicitations.

UNIQUE

La Maison des Maths de Quaregnon a été créée il y a deux ans et demi par Emmanuël Hou-

dart. Ce prof de math passionné a quitté les chemins tout tracés de l'enseignement, d'abord pour fonder l'ASBL Entraide, qui fait du soutien scolaire, puis la MdM.

La MdM est un outil pédagogique unique en Belgique - il n'y en a que trois dans le monde - qui vise à faire aimer les mathématiques par le jeu et la manipulation. Le succès, en nombre de visiteurs, a été immédiat, mais la MdM tire depuis toujours le diable par la queue et Emmanuël Houdart s'est souvent plaint de devoir rembourser à la fédération Wallonie-Bruxelles le salaire des enseignants détachés qui animent la MdM. Il nous déclarait début mars : « *La fédération Wallonie-Bruxelles, c'est 100.000 enseignants, on lui demande d'en*

mettre 15 à notre disposition... Mais il y a deux types de détachés: à titre gratuit (la fédération continue à les payer comme s'ils travaillaient toujours dans une école) et remboursable... Or comme nous n'entrons dans aucune case connue administrativement (forcément puisque la MdM est unique), ni «école» ni «organisation de jeunesse», on nous demande de rembourser les salaires des détachés! Résultat: nous avons une dette colossale envers la fédération Wallonie-Bruxelles. Heureusement nous avons reçu par deux fois des bourses ou subsides de la fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne qui nous ont permis de rembourser la dette mais en partie seulement. Et bien entendu, les salaires continuent de courir... » ●

CORINNE TOUBEAU

Réaction

La ministre invoque «de graves problèmes de gestion»

La fédération Wallonie-Bruxelles a-t-elle tué la Maison des Maths? La ministre francophone de l'éducation Marie-Martine Schyns (CDH), qu'on peut voir sur la photo d'archives ci-dessus lors d'une visite à la MdM, en compagnie de Carlo Di Antonio et de Jean-Pierre Lepine, réplique.

« *La Maison des Maths propose un projet pédagogique de qualité mais est victime d'importants problèmes de gestion et d'endettement à l'égard de la fédération Wallonie-Bruxelles,* écrit le cabinet de la

ministre. *Depuis plusieurs mois, la fédération Wallonie-Bruxelles, la Wallonie et des partenaires privés se mobilisent pour permettre la pérennisation de ce projet. La ministre ne peut donc cautionner la raison invoquée par la direction (...). Au contraire, l'intérêt de la fédération Wallonie-Bruxelles et de la ministre en particulier pour ce projet ne peut être mis en doute. En témoignent les soutiens humains et financiers importants déployés ces dernières années. Des moyens complémentaires ont encore été prévus lors du conclave budgétaire*

consacré à l'ajustement 2018. »

« Toutefois, la liquidation de ces moyens est conditionnée à la mise en place d'une gouvernance transparente et à la suppression de tout conflit d'intérêt. L'inspection des finances wallonne doit d'ailleurs rendre un avis prochainement à cet égard. Pour Marie-Martine Schyns, il convient de ne pas se tromper de débat : il est ici question de bonne gouvernance. Qu'aurait-on dit si la fédération Wallonie-Bruxelles avait libéré sans condition de nouveaux moyens tout en étant avertie de

graves problèmes de gestion ? » ●